



[FRANCE INFO] Télétravail : il est "très présent dans le dialogue social, dans les entreprises", assure Catherine Pinchaut, secrétaire nationale de la CFDT

La responsable syndicale indique qu'avec l'épidémie de Covid-19, les patrons sont de plus en plus enclins à faire travailler leurs salariés chez eux. Mais il y a selon elle un enjeu de réduction des coûts et un risque de plan social accru.

Jean Castex va demander jeudi 1er octobre aux maires de Paris, Lyon, Lille et Grenoble [de prendre des mesures supplémentaires](#) pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 alors que ces villes ont été placées en zone d'alerte renforcée la semaine dernière. Mais la question du télétravail dans les entreprises est pratiquement absente du discours politique depuis la rentrée comme éventuel moyen de lutte contre la propagation du Covid. Elle est pourtant *"très présente dans le dialogue social, dans les entreprises"*, assure Catherine Pinchaut, secrétaire nationale de la CFDT, sur franceinfo.

franceinfo : Pourquoi ne parle t-on plus de télétravail ?

Catherine Pinchaut : Je pense que c'est quand même très présent en tout cas dans les entreprises et au quotidien. Il est simplement recommandé, mais après, c'est une question de bon sens. Le télétravail est une modalité d'organisation du travail comme une autre, qui doit permettre à la fois de protéger les salariés, notamment en cas de reprise d'activité - parce qu'il y en a quand même un certain nombre à la rentrée qui sont revenus - et qui doit permettre de continuer

l'activité économique. En tout cas, nous, ce qu'on voit, c'est que le télétravail, même si de votre point de vue est absent du discours politique, est très présent dans le dialogue social, dans les entreprises.

Vous avez une idée du nombre de gens en télétravail aujourd'hui ?

Ça dépend des secteurs et des entreprises et des régions. Mais si vous prenez la région parisienne, notamment, il y a beaucoup d'entreprises qui ont continué le télétravail, avec des salariés qui sont pour moitié, par exemple, en télétravail. Donc, c'est vraiment ancré, me semble-t-il, dans les pratiques. Après, ce que l'on voit, c'est que c'est une pratique qui doit se mettre en place en complément du présentiel. Donc, ce qu'on voit surtout, c'est comment ça se conjugue présentiel et télétravail.

Il y a un équilibre à trouver dans la gestion du télétravail aujourd'hui ?

Oui, totalement, parce que le télétravail, on ne peut pas dire que c'est la forme de travail qui est forcément la plus adaptée quelles que soient les entreprises, les activités et les salariés. Donc, il faut obligatoirement avoir un équilibre entre du présentiel et du télétravail.

Est-ce que des entreprises sont encore réticentes à le mettre en place ou à le développer ?

Non, c'est plutôt le contraire qu'on peut remarquer, il y a des entreprises qui le développent un peu trop à notre goût. Et qui voient surtout dans la mise en place du télétravail une possibilité d'aller vers du 100% télétravail, [en faisant aussi des économies sur les locaux](#). Ça peut être un problème pour les salariés, notamment dans des entreprises où il y a, en plus de l'incertitude, sur l'emploi, sur l'activité économique, qui est quand même le sujet majeur de la rentrée. Et quand le télétravail est présenté comme devenant la modalité du "tout télétravail", certains peuvent se dire que ça peut être un prétexte demain pour engager des restructurations, des plans sociaux, etc. C'est cela la véritable inquiétude.

franceinfo

Radio France



Liens utiles

[Télétravail : il est "très présent dans le dialogue social, dans les entreprise...](#)